



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° IND-UT-29

Presse à injecter électrique ou hybride

1. Secteur d'application

Industrie.

2. Dénomination

Mise en place d'une presse à injecter électrique ou presse à injecter hybride (électrique et hydraulique) ou transformation d'une presse à injecter hydraulique en presse hybride.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Fourniture de la preuve d'achat indiquant :

- le type de matériel (presse à injecter électrique ou hybride), la référence de la presse et le nom du fabricant ;
- la puissance électrique de la presse indiquée sur sa plaque signalétique.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

- Installation d'une presse à injecter toute électrique :

Mode de fonctionnement du site	Puissance de la nouvelle presse en kW		Montant en kWh cumac/kW
1x8	P	X	16 400
2x8			32 900
3x8 avec arrêt le week-end			49 300
3x8 sans arrêt le week-end			69 900



- Installation d'une presse à injecter hybride ou transformation d'une presse à injecter hydraulique existante en presse à injecter hybride :

Mode de fonctionnement du site	Puissance de la nouvelle presse ou de la presse après transformation en kW		Montant en kWh cumac/kW
1x8	P	X	9 700
2x8			19 400
3x8 avec arrêt le week-end			29 100
3x8 sans arrêt le week-end			41 200

P est la puissance nominale indiquée sur la plaque signalétique de la presse.